

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 28 avril 2026 19:30

En exercice : 33
Présents : 30
Excusés : 2
Absents : 1

Date de la convocation :
22/04/2026

Président de séance :
Jean-Louis ROY

Secrétaire de séance :
Blandine BEAUPERIN

N° interne de l'acte :
D13_04_2026

mardi 28 avril 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle les lavandières _ La Pommeraie-sur-Sèvre.

Membres présents :

Laurent BALDOVINI, Blandine BEAUPERIN, Alexandra BITEAU, Mélanie CHARPENTREAU, Yannick CLERCQ, Albert CORNUAU, Béatrice COULON, Oriane COUTAND, Laurent DESNOUHES, Emilie DURAND, Laurent GABORIT, Bernard GUILLOTEAU, Nadège HOEPPE, Stéphanie JEUNOT, Flavie LIAIGRE, Pédro MARTINEAU, Frédéric MOUSSET, Anne-Marie PAILLAT, Florian PELATAN, Marie-Christine PROUST, Hervé PUAU, Charlène RANTIERE, Sylvie RAUTURIER TEILLET, Julie RIBARDIERE, Christian RIGAUDEAU, Raphaël ROTURIER, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ, Nicolas STEENO, Adeline YVAI-NURDIN

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Simon RAMPILLON (donne pouvoir à : Flavie LIAIGRE)

Membres excusés

Johann PASQUEREAU, Simon RAMPILLON (donne pouvoir à : Flavie LIAIGRE)

Membres Absents :

Sandrine VIGNIAL

Proposition de membres au sein de la commission communale des impôts directs

Monsieur le Maire indique qu'aux termes des dispositions de l'article 1650-1 du code général des impôts, il est institué une commission communale des impôts directs composé du maire ou de son adjoint délégué et de huit commissaires dans les Communes de plus de 2 000 habitants.

La commission communale des impôts directs intervient surtout en matière de fiscalité directe locale :

- Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence et des locaux types retenus pour déterminer la valeur locative des biens imposables aux impôts directs locaux (articles 1503 et 1504 du code général des impôts),
- Elle établit les tarifs d'évaluation des locaux de référence pour les locaux d'habitation (article 1503 du code général des impôts),
- Elle participe à l'évaluation des propriétés bâties (article 1505 du code général des impôts). Son rôle est consultatif,
- Elle participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties (article 1510 du code général des impôts),
- Elle formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (article R*198-3 du livre des procédures fiscales).

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à dresser la liste des 32 contribuables aptes à remplir les fonctions de répartiteurs titulaires et suppléants des contributions directes pour le nouveau mandat de la commission communale des impôts directs.

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des présents et représentés la liste des délégués titulaires et suppléants suivants :

Représentant(s) titulaire(s)	Représentant(s) suppléant(s)
1- Joseph BROSSET	1- Laurent GABORIT
2- Jacques DENIAU	2-Béatrice COULON
3-Guy-Paul GABORIT	3-Sandrine VIGNIAL
4-Jean-Marc ROTURIER	4-Nicolas STEENO
5-Laurent DESNOUHES	5-Raphaël ROTURIER
6-Alexandra BITEAU	6-Frédéric MOUSSET
7-Johann PASQUEREAU	7-Hervé PUAU
8-Charlène RANTIERE	8-Adeline YVAI NURDIN
9-Alain SCHMUTZ	9-Sylvie RAUTURIER TEILLET
10-Anne-Marie PAILLAT	10-Nadège HOEPPE
11-Laurent BALDOVINI	11-Emilie DURAND
12-Julie RIBARDIERE	12- Mélanie CHARPENTREAU
13-Christian RIGAUDEAU	13-Simon RAMPILLON
14-Albert CORNUAU	14-Flavie LIAIGRE
15-Bernard GUILLOTEAU	15-Blandine BEAUPERIN
16-Marie-Christine PROUST	16-Yannick CLERCQ

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Sèvremont

Le Maire Jean-Louis ROY

Le Secrétaire de séance,

Blandine BEAUPERIN



Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le : 07/05/2026

